



Solanacées

Avertissement No 11 – 31 juillet 2014

- État des cultures.
- Pyrale du maïs : diminution des captures, sauf en Montérégie.
- Autres insectes : activité variable de la punaise terne; populations d'acariens stables.
- Maladies bactériennes : conditions climatiques non favorables au développement de ces maladies.
- Maladies fongiques : augmentation des cas de brûlure alternarienne et de pourriture sclérotique.
- Traitements pour les maladies bactériennes et fongiques.

ÉTAT DES CULTURES

Les températures chaudes ont fait place à du temps plus frais. Quelques nuits ont été plus fraîches et les rosées matinales sont plus fréquentes. Les précipitations de la semaine dernière et du début de celle-ci ont permis de réhumidifier les sols en profondeur. Les récoltes se poursuivent dans plusieurs régions. Le niveau de pertes en fruits relié à la pourriture apicale est variable.

PYRALE DU MAÏS

Les captures ont diminué durant la dernière semaine. Le seuil d'intervention est atteint seulement en Montérégie-Ouest et Montérégie-Est pour le tiers des sites de piégeage. Quelques captures sont des papillons de la deuxième génération de la pyrale bivoltine. Les traitements doivent être maintenus aux 7 jours pour la Montérégie. Pour les autres régions, puisque le seuil d'intervention n'est pas atteint, il est important de maintenir un dépistage régulier de tous vos champs et d'intervenir au besoin.

Aucune masse d'œufs, aucune larve ni aucun dommage n'est signalé dans les champs de poivron par nos collaborateurs.

AUTRES INSECTES

L'activité de la **punaise terne** est variable selon les régions. Quelques champs dans la région de Québec seront traités dans les prochains jours, avant que ne débute la récolte.

Aucune progression des populations d'**acariens** n'a été signalée. Un bon contrôle des populations est noté pour les champs d'aubergine qui ont dû être traités la semaine dernière.

MALADIES BACTÉRIENNES

Tout comme les dernières semaines, les symptômes sur le feuillage demeurent stables ou sont en légère progression. Les plants non touchés jusqu'à maintenant par ces maladies demeurent sans symptômes.

Aucun nouveau cas de tache bactérienne n'est signalé dans le poivron. Les symptômes sur les plants déjà affectés demeurent stables également. Des fruits de tomates présentant des symptômes de maladies bactériennes sont toujours observés, principalement de la moucheture bactérienne. Les symptômes de chancre bactérien sur fruits demeurent faibles.

Les conditions climatiques actuelles sont moins favorables au développement de ces maladies puisque les températures sont plus fraîches. Par contre, les fortes rosées et les précipitations favorisent la dispersion de ces pathogènes. Il faut donc éviter d'effectuer des travaux aux champs lorsque ces conditions sont présentes. Maintenez la protection de vos plantations.

MALADIES FONGIQUES

Avec la pluie et le temps frais des derniers jours, les observations de symptômes de maladies fongiques sont à la hausse. Effectivement, la brûlure alternarienne est plus présente sur le vieux feuillage des plants. Plusieurs collaborateurs rapportent aussi une présence accrue de plants infectés par la pourriture sclérotique. Pour visualiser les symptômes de diverses maladies fongiques, référez-vous aux avertissements [No 04](#) du 12 juin 2014 et [No 09](#) du 17 juillet 2014.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de ces pathogènes. Il est important de maintenir la protection de vos champs à l'aide de fongicides ciblant les maladies qui y sont présentes. Il est préférable d'effectuer les traitements à intervalles de 7 jours lorsque les températures sont plus fraîches et que les rosées se font plus présentes.

TRAITEMENTS POUR LES MALADIES BACTÉRIENNES ET FONGIQUES

Maintenez la protection de vos plantations aux 7 à 10 jours. Tenez compte également des précipitations et intervenez plus tôt si nécessaire. Effectuez, **en alternance**, un traitement avec un fongicide efficace contre plusieurs maladies fongiques (BRAVO, CABRIO, DITHANE ou TANOS) et un autre traitement avec un mélange de mancozèbe et d'un bactéricide (hydroxyde de cuivre).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)
Téléphone : 450 454-3992, poste 28
Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – Solanacées – 31 juillet 2014